

PARTAGER LA MUSIQUE

Par essence même, la musique s'écoute et se partage. C'est pourquoi, il est proposé aux élèves, tout au long de l'année, de multiples manifestations auxquelles ils sont invités à se produire, en solo ou en ensemble.

Les **Moments Musicaux** ont lieu à l'hôpital, la maison de retraite, la crèche, au centre périscolaire et à la médiathèque. Une occasion de prendre de l'assurance pour jouer en public dans une ambiance détendue et conviviale...

Le **Concert des Professeurs** est une occasion privilégiée de découvrir les talents d'interprètes des enseignants (chaque année, le dernier dimanche de janvier).

Le **Concert des Ensembles** permet aux pratiques collectives de l'école (ensembles, ateliers, chœurs, orchestres...) de présenter leur répertoire (chaque année, le dernier dimanche de mars).

L'École de Musique possède un Département Musiques Actuelles particulièrement dynamique, qui propose une année sur deux son festival, le **Barr'Ouf**, permettant aux groupes de se produire sur une grande scène.

Les **Rendez-vous au jardin** : une douzaine d'ensembles de l'École de Musique participe chaque année à cette manifestation nationale, une occasion de jouer dans un cadre bucolique ! (chaque année le 1^{er} week-end de juin).

En alternance une année sur deux, le **Tremplin Jeunes Talents** (sous forme de concours) et le **Concert Jeunes Talents** permettent aux élèves volontaires et les plus motivés de partager leur passion de la musique.

Tout au long de l'année, de nombreuses occasions permettent aux élèves et ensembles volontaires de se produire en public : **festivités de l'avent, projets en lien avec la médiathèque, fête de la musique, etc.**

À NE PAS MANQUER

Portes Ouvertes à l'École de Musique
Dimanche 29 juin 2025 - 10h > 17h

Début des cours :
Lundi 15 septembre 2025

Afin de nous permettre d'organiser au mieux la rentrée, nous vous invitons à effectuer les inscriptions et réinscriptions au plus tôt, de préférence avant la fin du mois d'août.

Aux enfants indécis pour le choix d'un instrument, l'École de Musique propose une rencontre sur rendez-vous, qui permet d'affiner leurs attirances, suivie éventuellement d'une séance de découverte d'un ou plusieurs instruments.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Année 2025-2026



Créa : Atelier Nuagenuage - Adaptation : Ville de Barr - Crédit photo : Ville de Barr / Adobe Stock / École de Musique de Barr

INFORMATIONS PRATIQUES

École de Musique de Barr
7 Chemin du Buhl • 67140 Barr
Tél. : 06 10 36 10 04 - 03 88 08 19 52
Mail : ecoledemusique@barr.fr
Contact : Aurélie VALDIVIA, directrice

BULLETIN D'INSCRIPTION

www.barr.fr

barr | ÉCOLE DE MUSIQUE
VILLE À SUIVRE

LE PLAISIR D'APPRENDRE, JOUER ET PARTAGER

Avec la bienveillance et la qualité de la relation pédagogique au cœur de son enseignement, l'École de Musique Municipale de Barr, soutenue par la Collectivité Européenne d'Alsace, dispense une formation musicale à près de 350 élèves.

Elle permet de découvrir une très grande palette d'instruments, de nombreux cours collectifs et des pratiques collectives particulièrement riches et variées répondant à tous les goûts musicaux.

Mille et une façons de prendre goût à la découverte musicale grâce à nos 25 professeurs qualifiés.

Ce sont autant de portes qui s'ouvrent à tous, et autant d'occasions de jouer ensemble en créant du lien et en partageant cet enrichissement culturel et humain.



DES COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT

Pour enfants et adultes, en cours particuliers d'une demi-heure, 45 minutes ou une heure par semaine.



INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

CHANT

CORDES :

Violon
Alto
Violoncelle
Contrebasse à cordes
Harpe
Guitare classique
Guitare rock et accompagnement
Ukulélé
Guitare basse

CUIVRES :

Trompette
Cor
Trombone
Baryton
Tuba

BOIS :

Flûte traversière
Flûte à bec
Hautbois
Cor Anglais
Clarinette
Clarinette basse
Basson
Saxophone

CLAVIERS :

Piano
Piano Jazz
Orgue liturgique

ACCORDÉON

PERCUSSIONS :
Batterie, djembé
Cajon, percussions
d'orchestre

INSCRIPTION EN COURS INSTRUMENTAL INDIVIDUEL

(donnant droit à la gratuité
aux cours collectifs)

DURÉE HEBDOMADAIRE	TARIF TRIMESTRIEL	
	HABITANT COMMUNE	EXTERNE
30 MIN -50%	166 € 83 €	200 € 100 €
45 MIN -50%	219 € 109,50 €	261 € 130,50 €
60 MIN -50%	269 € 134,50 €	316 € 158 €

INSCRIPTION EN COURS COLLECTIFS SEULS

(sans inscription à un cours
individuel instrumental)

DURÉE HEBDOMADAIRE	TARIF TRIMESTRIEL	
	HABITANT COMMUNE	EXTERNE
INITIATION, FORMATION MUSICALE 60 MIN	66 €	78 €
ÉVEIL MUSICAL 30 MIN 45 MIN	37 € 52 €	45 € 62 €

PRATIQUES COLLECTIVES

(sans inscription à un cours
individuel instrumental)

ENSEMBLES, ORCHESTRES, CHŒURS	gratuit
-------------------------------------	---------

DES PRATIQUES COLLECTIVES

- Chœurs d'enfants, d'adolescents, d'adultes
- Orchestre de chambre
- Petites Harmonies
- Atelier Petites Cordes
- Atelier Musiques du Monde
- Ensemble de musiques des Pays de l'Est
- Atelier Jazz
- Ateliers de Musiques Actuelles (rock, variété)
- Atelier musique en famille
- Ensemble de harpes
- Ensemble de clarinettes
- Ensemble de flûtes à bec
- Ensemble de flûtes traversières
- Ensemble de djembés



... pour vivre la joie de partager la musique en groupe !

Les pratiques collectives font partie intégrante du forfait et il est possible de s'inscrire en pratique collective seule. Les pratiques collectives sont également accessibles gratuitement à tout musicien extérieur désireux de pratiquer la musique en ensemble.

Toute inscription en instrument permet d'accéder à 1h de cours de Formation Musicale et à une ou plusieurs pratiques collectives. L'engagement est annuel, tout trimestre entamé est dû, un désistement en cours d'année devra faire l'objet d'une demande auprès de la direction de l'école.

- NOUVEAU CETTE ANNÉE : une réduction de 50% dès la 2ème inscription en instrument et les inscriptions suivantes au sein d'une même famille, y compris les inscriptions multiples de la même personne.

- Une réduction de 50% est allouée aux élèves membres actifs de l'Harmonie Municipale et des Petites Harmonies (instruments à

DES COURS COLLECTIFS

L'éveil musical (pour les enfants de maternelle, à partir de 3 ans) et l'initiation musicale (CP) : 30, 45 minutes ou 1h par semaine pour découvrir la musique par le jeu, les rythmes, les chants...

Les cours de Formation Musicale (à partir de 7 ans) : il s'agit de l'approche moderne du «solfège», pour trouver ses repères dans le langage de la musique, un complément essentiel au cours d'instrument.

MAIS AUSSI !

- Cours de composition en groupe ou individuel
- Cours d'initiation à la direction d'orchestre et à la direction de chœur
- Cours de MAO (Musique Assistée par Ordinateur)
- Écriture musicale
- Cours individuels d'improvisation
- Cours d'initiation à la sonorisation

L'École de Musique propose deux voies d'apprentissage :

1 : Apprentissage libre : en complément du cours d'instrument, le cours collectif et pratique(s) collective(s) sont vivement recommandés

2 : Cours diplômant : en complément du cours d'instrument, le cours collectif et pratique(s) collective(s) sont obligatoires

Renseignements : 06 10 36 10 04
ou www.barr.fr/loisirs/ecole-de-musique



vents, batterie et percussions - sauf flûte à bec) ainsi qu'aux élèves membres actifs de l'Orchestre de Chambre et de l'Ensemble Petites Cordes (instruments à cordes, bois, ...). Les réductions ne sont pas cumulables pour un même inscrit et les pratiques collectives ou cours collectifs seuls ne peuvent pas donner lieu à une réduction.

Les réductions au sein d'une même famille ne pourront être allouées qu'à la condition qu'une des inscriptions soit à plein tarif, sauf pour les élèves membres de l'Harmonie Municipale. Les pratiques collectives sont accessibles gratuitement, mais l'inscription est obligatoire pour que le participant puisse être assuré.